

# REVUE GAZETTE

## de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an ..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an ..... 3 fr. 50

### ÉCHOS DE LA SEMAINE

22 Octobre. — La neuvième chambre du tribunal correctionnel de la Seine rend contre le docteur Laporte un jugement condamnant celui-ci à trois mois de prison, et lui accorde toutefois le bénéfice de la loi Bérenger.

23 Octobre. — Un incendie d'une extrême violence détruit au Havre, une importante fabrique d'huiles épurées. Les dégâts s'élèvent à environ 400.000 fr.

24 Octobre. — M. Waldeck-Rousseau, appelé à Reims par le comité républicain de l'arrondissement, fait une conférence, sur la situation politique, en présence d'environ deux mille personnes qui applaudissent vivement les paroles de l'orateur.

25 Octobre. — Les époux Guyot, de Choisy-le-Roi, soupçonnés de mauvais traitements envers leurs enfants, ont recours au suicide pour se soustraire à l'action de la justice, qui avait été saisie de ce fait. Les deux époux et leurs quatre enfants sont trouvés morts dans leur modeste logement.

— Un ancien vaisseau réformé, le *Délier*, en démolition dans le port du Havre, et presque entièrement vide, sauf une certaine quantité de poudre provenant d'anciennes cartouches réformées, fait explosion. On compte un mort et plusieurs blessés.

— Séance publique annuelle des

cinq académies sous la présidence de M. Albert Sorel, directeur de l'Académie Française.

26 Octobre. — Un très grave accident survient à l'arsenal de Lorient. Cinq ouvriers occupés à fixer une plaque de blindage de 4.000 kilos, à bord du cuirassé *Saint-Louis*, sont renversés par cette plaque et précipités au bas d'un échafaudage. Deux des ouvriers sont tués sur le coup, les trois autres sont blessés grièvement.

27 Octobre. — Lancement, à Rochefort du croiseur de station d'*Estrées*, mesurant 95 mètres de longueur sur 12 mètres de largeur.

28 Octobre. — Le président de la République inaugure avenue Villmain à Paris, les nouveaux bâtiments d'un asile temporaire pour les enfants dont les mères sont à l'hôpital.

— Grandes fêtes données à Paris par les anciens et les anciennes élèves des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de la Seine, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire des écoles normales d'Auteuil et des Batignolles. Une assemblée solennelle de plus de quatre mille personnes a lieu à cette occasion à la Sorbonne, sous la présidence de M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique. Le soir, à l'hôtel de ville brillante et très nombreuse réception suivie de bal, organisés par le conseil municipal, en l'honneur des normaliens et des normaliennes.

## CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

### A propos du chemin de fer

Le Conseil municipal de Dammartin convoque de nouveau samedi dernier, afin d'avoir à resumer ses appréciations au sujet du projet de tramway à vapeur de Meaux à Dammartin, s'est fait un devoir de répondre au désir de M. le maire et a tenu une intéressante séance.

Le sympathique et bien dévoué docteur Studer, à qui la ville de Dammartin est redevable de l'étude d'un tracé, que grâce à un travail opiniâtre de plusieurs mois, il a merveilleusement élucidé, avait été invité par M. le Maire à assister à la séance pour y faire connaître dans ses détails, son intéressant projet et c'est, on peut dire, à l'entière satisfaction de tous, même des plus sceptiques, que cet ingénieur improvisé a développé son plan et en a signalé de la façon la plus limpide et la plus concluante, les incontestables avantages.

Ce qui distingue surtout le projet Studer des précédents, c'est qu'il permettrait d'amener voyageurs et marchandises au centre de la ville, à une faible distance du point culminant du plateau de Dammartin, en côtoyant pendant toute la durée du trajet ses verdoyants et pittoresques coteaux, sur lesquels pourraient s'élever dans les plus heureuses conditions de nombreuses maisons de campagne.

Le tracé de cette ligne, d'après les démonstrations de son auteur, se présenterait très aisément et sans grands frais, à une jonction avec la ligne de tramway projetée de Meaux à la gare de Dammartin, et les voitures de ce tramway aussi bien que celles de la

Compagnie du Nord pourraient s'y engager indistinctement, grâce à l'adjonction d'un rail intermédiaire, par une simple combinaison d'aiguillage. La pente de la ligne ne dépasserait pas 0,017 mill. par mètre, et la durée du trajet, serait d'environ 6 minutes, au maximum.

M. le Maire après avoir demandé au docteur quelques renseignements complémentaires, se montre entièrement satisfait puis il déclare qu'ayant eu l'occasion d'entretenir M. Maurice Hutin du projet en question, l'éminent ingénieur en a fait le plus grand éloge, disant qu'il y aurait fort peu de modifications à y apporter pour le rendre pratiquement et économiquement réalisable.

En ce qui concerne la ligne de tramway de Meaux à Dammartin, c'est encore sur la défektivité de son tracé que les critiques se sont portées, et l'unanimité du conseil s'est prononcée comme à la précédente séance, en faveur de la création d'une ligne allant plus directement de Dammartin à Meaux.

M. Émilien Vincent, dont on connaît la compétence dans les questions de ce genre, a proposé des conclusions tendant à faire comprendre que l'exécution du tronçon de ligne destiné à mettre Dammartin directement en rapport avec Paris, étant notre principal objectif, le Conseil municipal aurait intérêt à accepter purement et simplement le projet de ligne ferrée de Meaux à Dammartin tel qu'il est présenté, sauf à faire ses réserves en ce qui concerne le point terminus de cette ligne, pour lequel on solliciterait l'intervention du Conseil général, en vue d'obtenir, à titre de subvention la somme qu'il destine à l'établissement

sur route, de la voie ferrée de Dammartin-Gare à Dammartin-Ville, qui deviendrait dès lors inutile, par suite de la réalisation du projet Studer.

Sur la proposition de M. le Maire, la rédaction définitive de la délibération sera soumise au Conseil municipal, au cours de la session de Novembre.

— M. Maurice Sarazanas, étudiant en médecine vient de subir avec un succès complet les épreuves du certificat d'études médicales.

Tous nos compliments au jeune étudiant.

— M. Vincent Emilien-Siméon-Joseph, entrepreneur, Conseiller municipal, vient d'être désigné par le sort, comme membre du jury aux prochaines assises.

### SAINT-MARD

Par suite du prochain départ des jeunes conscrits de la classe, la fanfare « l'Avenir de Saint-Mard » célébrera la fête de Sainte-Cécile le Dimanche 7 novembre prochain.

Dès la veille, grande retraite aux flambeaux.

Le dimanche, grand'messe en musique avec le concours de la fanfare.

Concert dans la journée.

Le soir à 6 h. 1/2, en la salle Mathieux, grand banquet auquel assisteront diverses notabilités.

### MIRY-MORY

Aujourd'hui Dimanche 31 Octobre, à deux heures et demie, réunion publique en la salle Petit, où M. Derveiloy, député rendra compte de son mandat.

### MONTAGNY

Deux ouvriers belges ayant travaillé en dernier lieu chez Mme Vve Vincent, cultivatrice à Montagny, les frères Buydeus, actuellement en fuite, sont

accusés de divers vols commis au préjudice de trois de leurs compatriotes occupés chez M. Tartier, cultivateur à Eve, où ils ont également travaillé. Une serpette a été dérobée à l'ouvrier De Witte Octave, une fourche à Charles Machtelynek, une serpette et une fourche à Debecker.

### ERMENOVILLE

Le 15 courant, M. Alny Alfred, 44 ans, marchand de terre de bruyère à Ermenoville, a tenté de se suicider en se tirant deux coups de revolver à la tempe droite.

Le 16, le blessé, qui n'avait pu prononcer une parole, a été transporté à l'hôpital de Senlis, où il est mort lundi dans la journée.

Cette tentative de suicide est attribuée à la boisson. Alny était alcoolique, et c'est pour ce motif que sa femme l'avait quitté depuis quelques temps.

— M. Wallerand, qui s'était vu dresser procès-verbal par le garde du prince Radziwil parce qu'il pêchait dans la rivière la Nonette, est acquitté, le garde n'apportant pas à l'audience la preuve que son maître a une autorisation pour interdire la pêche.

(Écho du Valois)

### LAGNY-LE-SEC

On lit dans l'Écho du Valois :

Un nommé Jean R..., bouvier, dont le frère est occupé chez un agriculteur de Lagny-le-Sec, est accusé d'un vol d'effets commis ces temps derniers en cette commune. L'inculpé accomplit en ce moment une période de 13 jours sous les drapeaux : il doit rentrer ces jours-ci.

### MONTFONTAINE

Rendez-vous à la Maison blanche.

Découplé sur un magnifique dîners. Attaque dans les bois de Chaâls,

prend l'eau à Molton, fait un retour à la Baraque, saute la grande route, repart sur Chaalis. Porté bas dans les bois de Perthé, après un hallali superbe.

Présents : Mmes Neufize, Dolfus, Porgès, princesse de Wagram, comtesse de l'Espinasse, comtesse de Longpérier, comtesse de Mailly :

MM. le duc de Grammont, baron de Neufize, baron de Saint-Marc, comte de Mailly, comte de l'Espinasse, Dolfus, de Coulombier, de Maricourt, et plusieurs officiers du 2<sup>e</sup> hussards.

(Journal de Scutis)

#### SAINT-WITZ

Le parquet de Pontoise s'est transporté samedi dernier à Saint-Witz, pour contrôler sur place les allégations d'un nommé Robquin Arthur, âgé de 35 ans, ancien marchand de vins-épicer, dans cette commune, qui, arrêté à Louvres pour litouerie d'aliments a déclaré aux gendarmes, puis aux magistrats, qu'il était l'auteur de l'incendie d'une meule de blé d'une valeur de trois mille francs environ, appartenant au sieur Berson, cultivateur et maire de Saint-Witz ; incendie qui a eu lieu au mois de mai de l'année dernière.

Arrivé sur le territoire de Saint-Witz, Robquin a conduit les magistrats à l'endroit où était la meule incendiée et fait le récit de son crime, ajoutant qu'il avait agi pour se venger d'un certain ressentiment qu'il éprouvait contre les gens du pays qui, depuis certains malheurs domestiques, ne voulaient plus l'occuper, le trouvant trop paresseux.

Cet homme du reste, paraît avoir les facultés mentales un peu dérangées.

(Echo Pontois)

#### MOUSSY-LE-VIEUX

Deloose, Bedu et Louvet ont été surpris en action de chasse.

Deloose et Bedu prétendent qu'ils dormaient lorsque le garde les a vus, ils ne chassaient pas. Louvet fait défaut.

20 jours et 200 francs à Deloose et Bedu, et 2 mois et 200 fr. à Louvet.

#### Le Tombeau de J.-J. Rousseau

Le *Petit Journal* de mercredi dernier 27 octobre, publiait l'entrefilet suivant :

On va procéder, par ordre du prince Radziwill, propriétaire du château et du parc d'Ermenonville, à la restauration du tombeau de Jean-Jacques Rousseau qui se trouve actuellement dans un état lamentable.

Depuis quelques jours, des charpentiers s'occupent à édifier au-dessus du tombeau, dans la petite île des Peupliers, un abri destiné à protéger les statuaires chargés du travail.

Les pierres dont est fait le monument, fendues par les intempéries des saisons, devront être nécessairement remplacées et il serait peut-être intéressant de savoir ce qu'il y a de vrai dans certaine légende relative aux restes de l'auteur du *Contrat social*.

Selon cette légende, à l'époque de la translation des ossements de Jean-Jacques Rousseau d'Ermenonville au Panthéon, les habitants d'Ermenonville y auraient substitué des ossements d'animaux.

En sorte que la véritable tombe du philosophe serait toujours à Ermenonville, tandis que le Panthéon abriterait seulement des os de bœuf ou de mouton.

Si, de nos jours, la vue du tombeau de J.-J. Rousseau n'a plus le pouvoir de provoquer, même chez les plus fanatiques admirateurs du philosophe Genevois, ces transports d'excessive sensiblerie qu'à la fin du siècle dernier, il était de bon ton de manifester publiquement, ce monument commémoratif n'en est pas moins demeuré pour les populations environnantes, un objet de respect, et pour les visiteurs d'Er-

menonville, une des grandes, si ce n'est la principale attraction du voyage, tant pour le souvenir qu'il rappelle, que pour la majesté du lieu où reposa « l'Homme de la Nature ».

C'est le 28 mai 1778, après avoir, comme on sait, accepté avec enthousiasme l'offre de René de Girardin, que Rousseau vint s'installer à Ermenonville où il semblait devoir passer des jours heureux ; et c'est là, que deux mois plus tard, l'infortuné philosophe mourut subitement, le 2 juillet, âgé de soixante-six ans. Le sculpteur Houdon, mandé aussitôt de Paris arrivait dès le lendemain matin, pour mouler l'empreinte de son buste, alors que deux médecins et trois chirurgiens appelés en même temps, procédaient ensuite à l'autopsie du cadavre, qui fut embaumé le 4 et enfermé dans un cercueil de bois, recouvert de plomb en dedans et en dehors, qu'on déposa le jour même, à minuit, par un magnifique clair de lune, dans une sorte de coffre en maçonnerie, qu'on lui avait préparé au milieu de l'île des Peupliers, qu'on baptisa dès lors du nom d'*Elysée*.

Il est à présumer qu'un monument provisoire fut élevé immédiatement sur le lieu de la sépulture du philosophe, car les estampes du temps représentent, dans l'île des Peupliers, une sorte de sarcophage assez élevé et surmonté d'une urne funéraire, qui ne ressemble en rien au monument actuel. Cette opinion se trouverait confirmée, du reste, par le récit de Grimm, qui rapporte que « M. de Girardin est resté « jusqu'à trois heures du matin pour « faire bâtir lui-même, à chaux et à « sable autour de ce dépôt, un fort « massif sur lequel on élève un mausolée qui aura six pieds de haut et « sera d'une décoration simple mais « belle. »

D'autre part, nous trouvons dans le langage passablement acerbe de la marquise de Crequy, qui ne pouvait pardonner à René de Girardin d'avoir utilisé la dépouille de son ami pour la décoration de son parc, une nouvelle preuve à l'appui de notre opinion : « Il est inhumé, dit-elle, comme un « chien danois, sur un îlot, au milieu « d'une grenouillère et dans un sépul- « cre à la hauteur de trois ou quatre « pieds. M. de Girardin vient d'y faire « graver la plus substantielle et la « plus concise de toutes ses composi- « tions : « Ici repose l'homme de la « nature et de la vérité ! »

Ce n'est qu'en 1780 que fut édifié d'après les dessins de Robert, par le sculpteur J.-P. Lesueur, le tombeau actuel que tout le monde connaît. A peine terminé, ce magnifique sarcophage fut souillé par une main criminelle qui, d'après le témoignage de Thiébaud de Berneaud, tenta de le renverser, et effaça les inscriptions qu'on y avait tracées.

Le fils du créateur des jardins d'Ermenonville, Stanislas de Girardin, décrit ainsi ce monument (1) :

Sur la face qui regarde le midi, on voit un bas-relief représentant une femme assise au pied d'un palmier, symbole de la fécondité ; elle soutient d'une main son fils qu'elle allaite, et de l'autre tient le livre de l'*Émile*. Derrière elle est un groupe de femmes qui font une offrande de fleurs et de fruits sur un autel érigé devant une statue de la Nature. On aperçoit dans un coin un enfant qui met le feu à des maillots et à différentes entraves du premier âge, tandis que d'autres sautent en jouant avec un bonnet, symbole de la liberté. Les deux pilastres qui sont à côté du bas-relief, sont décorés de deux figures ; l'une représentant l'Amour, l'autre l'Eloquence, avec leurs attributs. La devise que Rousseau a justifiée par ses écrits,

est placée sur le fronton, au milieu d'une couronne :

*Vitam impendere vero* (2).

Sur la face, du côté du nord, est écrit :

*Ici repose*

*L'homme de la nature et de la vérité* (3).

Sur les pilastres correspondants, on voit la Nature représentée par une mère allaitant des enfants; la Vérité, par une femme nue, tenant un flambeau. Des vases lacrymatoires sont sculptés sur les deux petites faces : sur le fronton de ce côté, deux colombes expirent au pied d'une urne, sur des torches fumantes et renversées. Tel est, dans tous ses détails, le monument qui renferme la cendre de Rousseau.

La dépouille mortelle de J.-J. Rousseau reposait depuis douze ans dans la paisible solitude que de son vivant, l'illustre philosophe avait choisie comme lieu de sa sépulture, lorsque par un excès de zèle patriotique, l'Assemblée Constituante, sur la proposition du député Marie d'Eymar, rendit, le 21 décembre 1790, les premiers honneurs publics à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social*, en lui votant une statue avec cette inscription : *La nation française libre à J.-J. Rousseau*.

Au mois d'août de l'année suivante, un groupe important de littérateurs demandèrent que les cendres de Rousseau fussent transportées au Panthéon. Transmise à l'Assemblée Législative, la proposition vint en discussion le 4 septembre, mais René de Girardin protesta énergiquement, disant que la dépouille de son ami appartenait à la terre d'Ermenonville et surtout à cette Ile des Peupliers qu'il avait choisie

1. Promenade ou itinéraire du Jardin d'Ermenonville, p. 22.

2. Professe la vérité au péril de la vie.

3. On y avait substitué cette inscription à la suite de l'exhumation et de la translation au Panthéon, des restes du philosophe : Ils ont violé mes mânes en voulant m'honorer; ils ont méconnu ma dernière volonté en m'arrachant à ce champêtre asile.

lui-même pour le lieu de sa sépulture.

Il fut répondu que les restes d'un grand homme ne pouvaient être une propriété privée, mais qu'ils appartaient à la Nation: ce qui n'empêcha pas René de Girardin de triompher momentanément, l'Assemblée ayant admis, en conformité du vœu émis par les habitants de Montmorency, « qu'un « cinotaphe serait élevé dans le Pan- « theon, en l'honneur de J.-J. Rous- « seau, et qu'on ne cherchât pas vai- « nement sa place parmi les grands « hommes chers à la Patrie. »

Ce triomphe fut cependant de courte durée, car une loi du 23 germinal an II (16 avril 1794) ordonna que les restes de J.-J. Rousseau seraient enlevés d'Ermenonville pour être transportés et déposés dans le temple des grands hommes, et cette loi reçut son exécution le 20 vendémiaire (11 octobre 1794) suivant, malgré les résistances du propriétaire d'Ermenonville.

Là se pose cette question si, oui ou non, le corps de Rousseau a été enlevé d'Ermenonville?

Or, il est permis d'en douter si nous en croyons M. Aug. Castellant, notre savant compatriote, très au courant de tout ce qui a trait à la vie et à la mort de J.-J. Rousseau, car il prétend que d'après le témoignage de plusieurs vieillards d'Ermenonville, il n'y eut à Ermenonville, le 11 octobre 1794, qu'un simulacre d'exhumation des cendres du philosophe, dont les restes reposeraient encore dans l'Ile des Peupliers, et il donne à entendre qu'une transaction survenue entre la Convention nationale et les habitants d'Ermenonville, représentés par M. René de Girardin, aura pu permettre de simuler une exhumation, afin de donner satisfaction à l'opinion publique.

C'est ce que les travaux entrepris pour le compte du prince Radziwill nous apprendront bientôt.

D'autre part, le récit officiel de la cérémonie de cette translation, publié par le *Moniteur* du 24 vendémiaire an III, c'est-à-dire quatre jours plus tard, ne fait mention que de l'urne cinéraire qui fut enlevée de l'Ile des Peupliers, dès le 18 vendémiaire, et que les citoyens d'Ermenonville accompagnèrent jusque dans la commune d'Emile, ci-devant Montmorency, où elle demeura jusqu'au lendemain.

Le 19, dit le compte-rendu officiel, le cortège se mit en marche pour Paris, et arriva, vers six heures et demie du soir, à la place de la Révolution. Il s'arrêta au Pont-Tournant, aux pieds de la Renommée qui semblait, comme on l'a déjà observé, annoncer à l'univers l'apothéose d'un grand homme. C'est là qu'une députation de la Convention est venue recevoir les restes de Rousseau, et que l'Institut national a commencé à exécuter les airs du *Devin du village*.

La foule se pressait autour du char sur lequel reposaient les cendres de Jean-Jacques; ceux qui avaient vu son tombeau à Ermenonville croyaient reconnaître les mêmes peupliers qui le couvraient de leur ombre hospitalière. En attachant ces arbres autour du char, on avait voulu que la nature seule fit les frais de sa décoration.

Sur un des bassins du Jardin National, on avait formé une espèce d'île, entourée de saules pleureurs qui rappelaient aux spectateurs les pièces d'eau d'Ermenonville. C'est au milieu de cette île factice, sous un petit édifice de forme antique, que l'on a déposé l'urne de Jean-Jacques. Elle y a reçu les hommages du peuple jusqu'au moment de sa translation au Panthéon.

Nous avons dit précédemment que deux jours après la mort de J.-J. Rousseau, son corps fut embaumé et placé dans un cercueil de bois, recouvert de plomb à l'intérieur et à l'extérieur. Ce

ne sont donc pas de simples débris humains, que dans ce cas, on aurait eu à transporter, mais un corps entier avec son triple cercueil, dont l'ensemble aurait occupé plus de place que l'urne cinéraire dont il est question.

Peut-être apprendra-t-on bientôt que le corps de J.-J. Rousseau repose toujours dans l'Ile des Peupliers, et que son cœur et ses autres viscères ont été, seuls, transportés au Panthéon.

E. LEMARIÉ.

## FAITS DIVERS

### Une montagne qui marche

Ces jours derniers, les habitants du village de Menéldjé, près de Keuprulu, étaient réveillés par un bruit épouvantable auquel succéda un roulement d'une effrayante intensité.

Les habitants se précipitèrent dans les rues, ce fut un sauve-qui-peut général.

Cependant aucun tremblement de terre ne s'était produit.

Au matin on put se rendre compte de ce qui était arrivé; c'était une haute montagne voisine qui s'était éboulée en partie, tandis que l'autre moitié, sectionnée nettement, restait debout.

A peu de distance, les villageois remarquèrent avec surprise une montagne qu'ils ne connaissaient pas, de deux à trois cents mètres de hauteur, et qui avait poussé dans la nuit.

Les autorités ont envoyé sur les lieux des géologues qui auront pour mission de déterminer les causes de ce phénomène et de faire connaître si l'on a à redouter de nouveaux éboulements.

— Entre amis : — Comment, vous ne croyez pas à l'amitié !

— C'est un parapluie qui se retourne dès qu'il fait mauvais temps.

**Chantier-Docks de la Gare de  
DAMMARTIN-JUILLY.**

**L. DESCHAMPS**

*en face la gare à Saint-Mard*

**CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 1000<sup>ks</sup>**

Grosse Gailleterie française, 1<sup>re</sup> 2 gras  
sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité . . . . . 3.50

Grosse Houille Charleroi, 1 2 gras,  
sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros  
morceaux sans aucune fine) . . . . . 3.80

Gailletin de même qualité . . . . . 4 »

Têtes de moineaux lavées, 1<sup>re</sup> qual. 3.70

Boulets ovoïdes p<sup>r</sup> chauffage éconcin. 3 »

Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . 5.50

Charbon de forge (noisettes). . . . 2.80

Coke de gaz n<sup>o</sup> 0. . . . . l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes  
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

**CADEAU-PRIME** Tout achat de  
1,000 kil, au chan-  
tier, donne droit à un joli dessous-de-plat  
à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif  
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,

Gravier et Mignonnette pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chaperons de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).  
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.40

Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents . . . . 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80

Fourches à foin, 2 dents 1<sup>re</sup> 65 1<sup>re</sup> 80 2<sup>me</sup> 10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, Poulies de puits, Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.60

Seaux d'écurie. — — . . . . . 3.25

Arrosoirs, Lessiveuses

Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées Moulures

Planches de Lorraine, 2 choix, la p. 2.40

**Vente en Détail aux Prix du Gros**

*Directeur Gérant* F. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin

COMPTOIR SPÉCIAL DE VERTE  
de VINS DE LA GIRONDE

**E. VINCENT**

*Depositaire à DAMMARTIN*

**Prix très avantageux**  
par suite de la vente directe du producteur  
au consommateur.

Étude de M<sup>r</sup> Poi. COUCHOT, greffier de la  
Justice de Paix du canton de Dammartin

**VENTE**

de riche et confortable mobilier

Comprenant notamment : Belle salle à  
manger Renaissance, Coffre-fort Fichet,  
Meubles de salon, Couchettes, Commo-  
des, Armoire à glace, Chiffonnier, Lite-  
rie complète, etc.

à DAMMARTIN, 176, Grande Rue

Le Dimanche 31 Octobre 1897,

à 1 heure de relevée,

et Jours suivants s'il y a lieu.

*Au comptant, conditions ordinaires.*

**ACHILLE OFFROY**

à DAMMARTIN (Seine-et-Marne)

**BICYCLETTES, TANDEMS**

et fautoils roulants PEUGEOT

**PEUGEOT** La grande Marque Nationale  
en vue de se mettre à la por-  
tée de tous les acheteurs vient de créer une  
bicyclette routière absolument garantie com-  
me solidité, rigidité, et contre tout vice de  
construction pouvant porter le poids de  
110 Kil. sur toutes routes.

Cette machine manie de pneus Jackson  
pur para 897 est offerte à MM. les amateurs  
**au prix de 290 francs.**

Plaque d'identité, grelot et accessoires  
compris.

**CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES**  
OKES des Sociétés du Nord et de l'Est

ANTHRACITES

FORGES LAVÉES de Premier Choix

Briquettes pleines & perforées

Grilles en fer — Meubles de Jardin

GROS — 1/2 GROS

Librairie-Papeterie E. LEMARIE

VIENT DE PARAÎTRE

**ALMANACH - MEMENTO**  
de la PETITE GAZETTE

Vol. in 4<sup>o</sup>, illustré de 36 gravures.

15 cent.

